

CALIDSTAR® est un fongicide contre diverses maladies des crucifères oléagineuses (dont colza) et du haricot frais (voir détails à l'intérieur du livret).



Détenteur de l'A.M.M. et EMB: Life Scientific Ltd, Block 4, Belfield Office Park, Beech Hill Road, Dublin 4 (Irlande)
Type d'action: Fongicide (FRAC 7)
Formulation: **Granulés à disperser dans l'eau (WG)**
Composition: **500 g/kg (50 % p/p) de boscalid**



CALIDSTAR® (N° d'A.M.M. : 2200432)

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale.

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

SP23 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

Délai de rentrée: 6 heures

EN CAS D'URGENCE: Composer le 15, le 112 ou contacter le centre antipoison le plus proche

Puis signaler vos symptômes au réseau Phyt'Attitude, N° Vert: 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).

UFI: 3229-CTKG-V10W-WXY1

17/0362907802_V1

PREMIERS SOINS

En cas de contact cutané: enlever tout vêtement souillé, rincer immédiatement et abondamment la peau sous l'eau du robinet. En cas d'irritation ou éruption cutanée, consulter un spécialiste.

En cas de projection dans les yeux: rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau paupières ouvertes. Consulter un spécialiste.

En cas d'inhalation: en cas de trouble respiratoire, contacter sans délai les secours: le 15, le 112 ou un centre antipoison.

En cas d'ingestion: rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Contacter sans délai les secours: le 15, le 112 ou un centre antipoison.

Dans tous les cas, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la Fiche de Données de Sécurité.

En cas d'intoxication animale: contacter votre vétérinaire.

**Consulter ce livret avant toute utilisation.
RÉEMPLOI DE L'EMBALLAGE INTERDIT**

Fiche de Données de Sécurité disponible sur:
www.quickfds.com.

Distribué par: LIFE SCIENTIFIC FRANCE,
11-13 rue des Aulnes - 63760 Limonest

Une question sur ce produit ?
N° vert: 0 800 912 759
(appel gratuit depuis un poste fixe)
www.lifescientific.com

Fabriqué en UE
N° de lot et date de fabrication: voir emballage



GTIN 05391534942054



5 391534 942054 >

DESCRIPTIF DU PRODUIT

Mode d'action

Le boscalid appartient à la famille des carboxamides. Il agit par inhibition de la succinate déshydrogénase dans la chaîne de transport mitochondrial des électrons (SDHI - Groupe FRAC C2, code 7). Le boscalid est un fongicide foliaire, avec une mobilité translaminare et acropétale. Le boscalid est un fongicide essentiellement préventif. C'est un inhibiteur de la germination des spores, de l'élongation du tube germinatif et il agit également sur les autres stades de développement des champignons.

Tableau des usages - Traitement des parties aériennes

Cultures	Cibles	Dose maximale d'emploi	Nombre maximal d'applications	Délai avant récolte	ZNT aquatique
Crucifères oléagineuses: Colza, lin, moutarde, navette	<i>Alternaria</i> , <i>Phoma</i> , Sclérotiniose	0,5 kg/ha	1/an*	35 jours	5 m
Haricots (haricots frais avec gousses uniquement) (plein champ)	Pourriture grise (Botrytis), Sclérotiniose	1 kg/ha	2/an**	7 jours	5 m

* Sur crucifères oléagineuses, ne pas appliquer plus d'un produit de type SDHI par an par parcelle.

** Sur haricots (frais): maximum de 2 kg/ha/an dans le cadre de rotations annuelles de cultures.

Distances de Sécurité Riverains / Résidents: conformément à la réglementation en vigueur, respecter une distance de sécurité au voisinage des zones d'habitation et des lieux accueillant des travailleurs présents de façon régulière à proximité de ces traitements.

Life Scientific ne préconise l'utilisation de ce produit que sur les cultures et cibles mentionnées ci-dessus et, à ce titre, décline toute responsabilité concernant son utilisation aux autres usages prévus par le catalogue des usages en vigueur.

Pour chaque usage figurant dans la liste des usages autorisés, les conditions d'utilisation du produit permettent de respecter les limites maximales de résidus.

Ne pas planter des choux-raves, des épices ou des plantes à parfum, aromatiques, médicinales et condimentaires à usage alimentaire moins de 12 mois suivant un traitement avec une préparation à base de boscalid.

Limites maximales de résidus: se reporter aux LMR définies au niveau de l'Union Européenne, consultables à l'adresse: <https://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database/start/screen/mrls>

INFORMATIONS RELATIVES A L'EMPLOI

Conditions d'application

Adapter le volume de bouillie en fonction du développement de la culture à protéger.

CALIDSTAR® est un fongicide essentiellement préventif, à appliquer avant ou dès l'apparition des premiers symptômes de la maladie visée.

Colza – 0,5 kg/ha

Pour une gestion raisonnée des risques de résistance, il est recommandé de ne pas appliquer un produit à base de SDHI plus d'une fois par an par parcelle.

Alternaria et Sclérotiniose

Appliquer CALIDSTAR® au moment de la chute des premiers pétales (stade BBCH 65 /stade G1). Ce stade intervient généralement entre 6 à 12 jours après l'apparition des premières fleurs.

Phoma

Appliquer CALIDSTAR® à l'automne si les conditions sont favorables au développement de la maladie.

Haricots (frais) avec gousses - 1 kg/ha

Pourriture grise (Botrytis) et sclérotiniose

Maximum de 2 kg/ha/an dans le cadre de rotations annuelles de cultures.

Appliquer CALIDSTAR® en préventif au sein d'un programme à 2 ou 3 applications.

La première application doit se faire au stade boutons blancs ou en début de floraison.

- programme à 2 applications: renouveler l'application après 10 - 13 jours,

- programme à 3 applications: renouveler l'application après 7 - 10 jours.

Ne pas appliquer CALIDSTAR® plus de 2 fois par an par parcelle.

Sur nourriture grise, CALIDSTAR® peut s'utiliser en n'importe quelle position dans le programme.

Sur sclérotiniose, si le risque est élevé, appliquer CALIDSTAR® en première application d'un programme à trois applications.

Pour tout renseignement complémentaire, consulter votre conseiller technique habituel.

Précautions d'emploi

Traiter par temps calme pour éviter toute dérive de pulvérisation.

Mélanges extemporanés

Les mélanges extemporanés doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur.

En cas de mélange de préparations, la plus forte valeur pour chacun des critères (Délai Avant Récolte, Zone Non Traitée, Délai de Rentrée, Distance de sécurité riverains) s'applique. Pour tous renseignements complémentaires, consulter votre conseiller technique habituel.

Préparation de la bouillie

Remplir à moitié la cuve avec de l'eau et mettre en marche l'agitation. Verser la quantité nécessaire de CALIDSTAR® dans la cuve du pulvérisateur. Remplir la cuve avec de l'eau au volume requis. Maintenir l'agitation durant toute la durée de l'application.

Ne pas laisser la bouillie dans la cuve du pulvérisateur pendant de longues périodes (par exemple pendant le temps des repas).

PREVENTION ET GESTION DE LA RESISTANCE

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, l'utilisateur doit raisonner en premier lieu les pratiques agronomiques et respecter les conditions d'emploi du produit. Il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou à modes d'action différents, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation. En dépit du respect de ces règles, on ne peut pas exclure une altération de l'efficacité de cette préparation liée à ces phénomènes de résistance. De ce fait, Life Scientific Ltd décline toute responsabilité quant à d'éventuelles conséquences qui pourraient être dues à de telles résistances.

MISE EN ŒUVRE REGLEMENTAIRE ET BONNES PRATIQUES

Stockage du produit

Conservé le produit uniquement dans son emballage d'origine, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conservé hors de la portée des enfants et des personnes non autorisées.

Protection de l'opérateur et du travailleur

Se laver les mains après toute manipulation/utilisation/intervention dans une parcelle préalablement traitée.

Ne pas manger, boire, téléphoner ou fumer lors de l'utilisation du produit.

Dans le cas d'une application effectuée à l'aide de pulvérisateurs portés ou trainés à rampe

Caractéristiques des EPI	PROTECTION DE L'OPÉRATEUR PENDANT LES PHASES DE :				PROTECTION DU TRAVAILLEUR
	PRÉPARATION / MÉLANGE / CHARGEMENT	APPLICATION AVEC :		NETTOYAGE	
		PULVÉRISATEUR PORTE OU TRAINÉ À RAMPE			
		TRACTEUR AVEC CABINE FERMÉE	TRACTEUR SANS CABINE		
GANTS EN NITRILE NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A) ou à usage unique NF EN ISO 374-2 (types A, B ou C)	Réutilisables	À usage unique (*)	À usage unique	Réutilisables	Réutilisables (**)
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1	EPI vestimentaire			EPI vestimentaire	
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB(3)	EPI partiel			EPI partiel	

* En cas d'intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.

** En cas de contact avec la culture traitée.

Dans le cas d'une application effectuée à l'aide d'une lance

Caractéristiques des EPI	PROTECTION DE L'OPÉRATEUR PENDANT LES PHASES DE :				NETTOYAGE	PROTECTION DU TRAVAILLEUR	
	PRÉPARATION / MÉLANGE / CHARGEMENT	LANCE / CULTURES BASSES (< 50 CM)		LANCE / CULTURES HAUTES (> 50 CM)			
		SANS CONTACT AVEC LA VÉGÉTATION	CONTACT INTENSE AVEC LA VÉGÉTATION	SANS CONTACT AVEC LA VÉGÉTATION			CONTACT INTENSE AVEC LA VÉGÉTATION
GANTS EN NITRILE NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A) ou à usage unique NF EN ISO 374-2 (types A, B ou C)	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables (**)	
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1	EPI vestimentaire ET EPI partiel				EPI vestimentaire ET EPI partiel		
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB(3)	OU				OU		
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 3 ou 4	Type 3 ou 4 (*)		Type 3 avec capuche	Type 4 avec capuche	Type 3 avec capuche	Type 3 ou 4 (*)	
BOTTES certifiées EN 13 832-3							

* Selon le niveau de protection recommandé pendant la phase d'application.

** En cas de contact avec la culture traitée.

Rapporter les équipements de protection individuelle (EPI) usagés dans un sac translucide à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination de produits dangereux.

Nettoyage du pulvérisateur et gestion des fonds de cuve

À la fin de la période d'application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, rampe, circuit, buses...) doit être rincée à l'eau claire. Le rinçage du pulvérisateur, l'épandage ou la vidange du fond de cuve et l'élimination des effluents doivent être réalisés conformément à la réglementation en vigueur.

Élimination du produit, de l'emballage

Réemploi de l'emballage interdit.

Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon à l'eau claire (rinçage manuel à 3 reprises en agitant le bidon rempli au 1/3 ou rinçage mécanique d'une durée minimale de 30 secondes) en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Apporter les emballages ouverts, rincés et égouttés à votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou à un autre service de collecte spécifique.

Pour l'élimination des produits non utilisables, conserver le produit dans son emballage d'origine. Interroger votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou faites appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux.

En cas de déversement accidentel

Se protéger (EPI) et sécuriser la zone. Prévenir les pompiers (18 ou 112) en cas de danger immédiat pour l'environnement que vous ne pouvez gérer avec vos propres moyens.

Collecter tout ce qui a pu être en contact avec le produit, terre souillée incluse. Nettoyer le site et le matériel utilisé, en prenant soin de confiner les effluents générés par l'opération de nettoyage. Les éliminer selon la réglementation en vigueur.

AVERTISSEMENT

Toute reproduction totale ou partielle de cette étiquette est interdite.

Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage. Ils ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous la responsabilité de l'utilisateur, de tous les facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces...

Le fabricant garantit la qualité du produit vendu dans son emballage d'origine et stocké selon les conditions préconisées, ainsi que sa conformité à l'Autorisation de Mise sur le Marché délivrée par les autorités compétentes françaises. Pour les denrées issues de cultures protégées avec cette spécialité et destinées à l'exportation, il est de la responsabilité de l'exportateur de s'assurer de la conformité avec la réglementation en vigueur dans le pays importateur.

LES BONS GESTES POUR TRAITER EN TOUTE SÉCURITÉ



▶ N'utilisez les produits phytopharmaceutiques que si nécessaire.



▶ Protégez votre santé et celle de votre entourage.



▶ Surveillez les conditions météorologiques.



▶ Protégez les points d'eau.



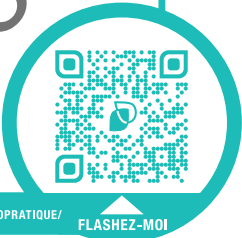
▶ Protégez les pollinisateurs.



▶ Préservez la faune sauvage.



D'INFOS SUR [HTTPS://PHYTEIS.FR/PHYTOPRATIQUE/](https://phyteis.fr/phytopratique/)



FLASHEZ-MOI

CALIDSTAR® est un fongicide contre diverses maladies des crucifères oléagineuses (dont colza) et du haricot frais (voir détails à l'intérieur du livret).

Détenteur de l'A.M.M. et EMB: Life Scientific Ltd, Block 4, Belfield Office Park, Beech Hill Road, Dublin 4 (Irlande)
Type d'action: Fongicide (FRAC 7)
Formulation: **Granulés à disperser dans l'eau (WG)**
Composition: **500 g/kg (50 % p/p) de boscalid**



CALIDSTAR® (N° d'A.M.M. : 2200432)

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

SP23 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

Délai de rentrée: 6 heures

EN CAS D'URGENCE: Composer le 15, le 112 ou contacter le centre antipoison le plus proche

Puis signaler vos symptômes au réseau Phyt'Attitude, N° Vert: 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).

UFI: 3229-CTKG-V10W-WXY1

PREMIERS SOINS

En cas de contact cutané: enlever tout vêtement souillé, rincer immédiatement et abondamment la peau sous l'eau du robinet. En cas d'irritation ou éruption cutanée, consulter un spécialiste.

En cas de projection dans les yeux: rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau paupières ouvertes. Consulter un spécialiste.

En cas d'inhalation: en cas de trouble respiratoire, contacter sans délai les secours: le 15, le 112 ou un centre antipoison.

En cas d'ingestion: rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Contacter sans délai les secours: le 15, le 112 ou un centre antipoison.

Dans tous les cas, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la Fiche de Données de Sécurité.

En cas d'intoxication animale: contacter votre vétérinaire.

Distribué par: LIFE SCIENTIFIC FRANCE,
11-13 rue des Aulnes - 69760 Limonest

Une question sur ce produit ?
N° vert: 0 800 912 759
(appel gratuit depuis un poste fixe)
www.lifescientific.com



Consulter ce livret avant toute utilisation.
RÉEMPLOI DE L'EMBALLAGE INTERDIT

Fiche de Données de Sécurité disponible sur:
www.quickfds.com.

Fabriqué en UE
N° de lot et date de fabrication: voir emballage

GTIN 05391534942054



5

170362907802_V1